REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES

L'éducation de nos enfants nous concerne tous.

⇨ Notre rôle est de vous représenter et de vous faire participer à la vie de l'école.

En tant que représentants élus des parents d'élèves, nous assisterons au CONSEIL D'ECOLE.

Le conseil d'école se réunit 1 fois par trimestre, en présence de l'équipe enseignante, des représentants de la mairie et de l'inspection académique.
Il vote le règlement intérieur de l'école et adopte notamment le projet d'école.
Il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école (sécurité, travaux, restauration scolaire, hygiène, effectifs, activités périscolaires…)

⇩

Nous sommes vos relais pour répondre à vos questions et défendre vos intérêts et ceux de vos enfants

Vous pouvez nous contacter par mail :
parents.acacias59300@gmail.com